

1989  
DSB  
23

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHECAIRES

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

Option Médiathèques Publiques

**LA FORMATION DANS LES RESEAUX  
DEPARTEMENTAUX  
DES BIBLIOTHEQUES CENTRALES  
DE PRET :  
PROBLEMATIQUE ET ENJEUX**

MARTINE GEMMERLE



1989  
DSB  
23

Année universitaire  
1988 - 1989

Sous la direction de  
François D'ARCY

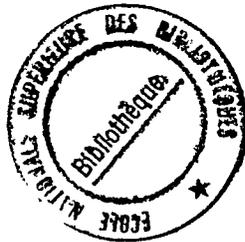
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHECAIRES

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

Option Médiathèques Publiques

**LA FORMATION DANS LES RESEAUX  
DEPARTEMENTAUX  
DES BIBLIOTHEQUES CENTRALES  
DE PRET :  
PROBLEMATIQUE ET ENJEUX**

MARTINE GEMMERLE



1989  
DSB  
23

Année universitaire  
1988 - 1989

Sous la direction de  
François D'ARCY

## SOMMAIRE

### PRESENTATION DU SUJET

INTRODUCTION .....	p. 1
I) LES DIFFERENTS TYPES DE FORMATION .....	p. 4
1. Une formation courte .....	p. 4
2. Une formation longue ou "formation A.B.F." .....	p. 4
3. Une formation "intermédiaire" .....	p. 5
II) LES AXES DE RECHERCHE .....	p. 6
1. Premier axe .....	p. 7
2. Deuxième axe .....	p. 7
3. Troisième axe .....	p. 8
III) QUELQUES REFLEXIONS GENERALES .....	p. 8

### METHODOLOGIE

I) ELABORATION DE LA BIBLIOGRAPHIE .....	p. 11
1. Sur les B.C.P. .....	p. 12
2. Sur la formation .....	p. 12
3. Sur le bénévolat .....	p. 13
II) AUTRES DEMARCHES .....	p. 13
1. Le questionnaire et les différents contacts pris .....	p. 14
2. Remarques complémentaires .....	p. 15
QUESTIONNAIRE .....	p. 17

## BIBLIOGRAPHIE

I) LES B.C.P. ....	p. 19
A. Généralités .....	p. 19
B. La B.C.P. de Saône-et-Loire .....	p. 22
C. Quelques textes officiels .....	p. 24
II) LA FORMATION .....	p. 25
A. Besoins et demandes de formation .....	p. 25
B. Aspects pédagogiques .....	p. 26
C. Evaluation des formations .....	p. 27
D. Formation des bénévoles en bibliothèques .....	p. 29
E. Manuels .....	p. 30
III) LE BENEVOLAT .....	p. 30
A. Généralités .....	p. 30
B. Bénévolat en bibliothèque .....	p. 32

Avertissement : dans le corps du texte, les références bibliographiques sont signalées "bg n°" et renvoient à la bibliographie des pages 19 à 32.

\* \* \*

## PRESENTATION DU SUJET

### INTRODUCTION

Les bibliothèques centrales de prêt(1) ont été créées par l'ordonnance du 2 novembre 1945, dans le but de "ravitailler"(2) en livres les communes de moins de 20000 habitants(3). Le fonctionnement d'une B.C.P. repose sur une bibliothèque centrale, équipement fixe non ouvert au public, qui dessert un certain nombre de "dépôts" dans des collectivités lui servant de relais (écoles, mairies, organismes culturels, etc...)(4). Ces dépôts sont en général tenus par une ou plusieurs personnes bénévoles qui choisissent les ouvrages et se chargent d'effectuer les prêts aux lecteurs.

La politique culturelle de la dernière décennie a favorisé l'action des B.C.P. et l'accélération de leur implantation. Leurs moyens se sont considérablement accrus, notamment à l'occasion de la décentralisation. Elles ont ainsi, suivant les directives officielles(5), entrepris de remplacer progressivement certains dépôts par des "relais-bibliothèques" mieux aménagés et mieux équipés. En outre, bon nombre de petites villes (voire de villages) se sont dotées, sous l'impulsion et avec l'aide de la B.C.P., d'une bibliothèque municipale. La définition de "bibliothèque municipale" qui est actuellement communément admise implique l'existence de locaux adaptés, un accroissement régulier des fonds pris en charge par la municipalité, donc un budget propre et un statut municipal, et la présence d'un personnel qualifié. Les dépôts "traditionnels" sont par conséquent réservés aux communes où il n'existe, faute de moyens, ni bibliothèque municipale ni relais-bibliothèque.

Même si certaines de ces structures bénéficient d'un salarié professionnel, la plupart sont entièrement gérées par des bénévoles qui travaillent en relation plus ou moins ponctuelle avec les professionnels des B.C.P. Ces derniers éprouvent de plus en plus la nécessité de donner une formation de base à ce "personnel" bénévole qui est, dans le cadre d'un réseau supposant une utilisation collective des ressources, à la fois

---

(1) Par commodité, nous employerons le sigle "B.C.P."

(2) Le terme, marque très significative de l'époque, figure dans l'ordonnance.

(3) Compte tenu de la capacité, maintes fois vérifiée depuis lors, des communes de 10 à 20000 habitants de créer leur propre bibliothèque municipale, le seuil d'intervention est en fait fixé actuellement à 10000 habitants.

(4) Pour une typologie des lieux et une analyse très détaillée des dépôts, voir l'étude de M. ROUET (bg 9).

(5) Cf. bg 21 et bg 24.

le correspondant privilégié des B.C.P. et le premier utilisateur de ses services. L'efficacité du système dépend ainsi en grande partie des relations entre les B.C.P. et les bénévoles. En ce sens, la formation de ces derniers devrait permettre d'améliorer le fonctionnement de cette organisation, en harmonisant les approches et en donnant, même de manière élémentaire, des bases méthodiques à ceux qui contribuent à animer le réseau et constituent en quelque sorte la clef de voûte de la diffusion du livre en milieu rural.

Le mémoire aura pour objet l'étude des problèmes relatifs à la formation de cette population bénévole. Les personnels des B.C.P. proprement dites, à savoir les conservateurs d'Etat, les bibliothécaires-adjoints et les magasiniers chargés de conduire les bibliobus n'entreront pas dans le cadre de cette étude; leur formation est prise en charge par l'Etat.

Si des institutions officielles assurent la formation des agents de catégorie A et de catégorie B de la profession de bibliothécaire, et si des diplômes nationaux (Diplôme Supérieur de Bibliothécaire et Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire) correspondent à ces niveaux de formation, rien n'existe au plan national pour la formation des agents de catégorie C (niveau brevet des collèges). De fait, aucun diplôme officiel n'est requis pour occuper un poste d'employé de bibliothèque (agent de catégorie C) en bibliothèque municipale. Le recrutement s'effectue en général par concours sur épreuves ou directement après un examen d'aptitude. Or, c'est ce type de poste que créent souvent les communes pour leur petite bibliothèque, et auquel peuvent aspirer certains bénévoles. Ceci pose le problème du rapport, des "passerelles", entre la formation et les emplois auxquels elle peut, ou non, mener.

Le bénévolat, considéré par certains comme un facteur de fragilité du réseau de lecture publique parce que constitué d'un personnel de substitution, assure aussi le lien entre les usagers et le service public. Il reste à l'heure actuelle irremplaçable et de ce fait les directeurs de B.C.P. s'efforcent de le prendre en compte du mieux possible, notamment par le biais d'actions de formation. Si le principe même de vouloir "intégrer" en quelque sorte les bénévoles dans la profession par une formation prête sans doute à discussion, ne pas délivrer, ne serait-ce que d'une manière minime, de formation au profit de ces personnes bénévoles, risquerait de mettre en cause la cohérence et l'efficacité de l'action des B.C.P. qui dépendent d'elles. Il faut donc qu'elles acquièrent ou entretiennent les connaissances nécessaires à l'exercice optimal de leurs tâches.

Certes, la formation est un sujet qui préoccupe depuis longtemps les B.C.P. Mais ce n'est que depuis le début des années 80, avec la création des dernières B.C.P. et le développement croissant des relais-bibliothèques et des bibliothèques municipales, que l'on constate un investissement accru en temps, en argent et en énergie, dans ce domaine. On a vu apparaître dans bon nombre de départements le besoin et la

volonté de formaliser, de rationaliser les actions de formation, d'établir des programmes plus structurés, en somme, le souci de mettre en place une formation efficace, moins improvisée.

C'est précisément sur ces nouvelles pistes que portera cette étude, car "mettre en place une formation efficace" ne va pas de soi, et implique la prise en compte de multiples paramètres et problèmes. De plus, une étude au plan national sur les B.C.P. est rendue difficile par la diversité des situations que l'on peut rencontrer à différents niveaux :

- \* au niveau des départements : l'importance de la population à desservir est variable, de même que le contexte géographique et social (superficie, relief, caractère plus ou moins rural...). Les B.C.P. ont été construites à des dates diverses (de 1945 à 1982 ). Ces disparités ont forcément donné naissance à des habitudes, à des besoins, à des objectifs différents.

- \* au niveau des responsables bénévoles : leur profil sociologique est difficile à établir, les motifs qui les poussent à s'occuper d'un dépôt ou d'un relais-bibliothèque sont très divers.

- \* au niveau des partenaires qui entrent (ou peuvent entrer) en jeu en matière de formation : ils sont également très nombreux et rarement les mêmes d'un département à l'autre.

En un mot, comme le souligne M. Riché(6), "il existe autant de cas de figures que de sites". Ceci est renforcé par le fait que depuis la décentralisation, les B.C.P. sont placées sous la responsabilité des Conseils Généraux, désormais libres de mener leur politique culturelle comme ils l'entendent.

Ainsi, les formules de formation proposées aux dépositaires varient d'un département à l'autre. Nous allons cependant essayer, grâce à la documentation et aux informations recueillies jusqu'à présent, d'en donner un aperçu synthétique. Globalement, on peut recenser trois types de formation. A partir de cette distinction, nous pourrions ensuite poser les questions constituant les axes de notre recherche.

---

(6) Bg 42, p. 25.

## 1) LES DIFFERENTS TYPES DE FORMATION

### 1. Une formation courte :

Presque toutes les B.C.P. la proposent et l'organisent, sous différentes appellations ("stages pratiques", "journées à thème", "journées de sensibilisation", etc...). Elle est toujours limitée dans le temps : une journée, deux-trois jours, rarement plus; le plus souvent, elle est répétée en plusieurs points du département, afin de permettre aux bénévoles des villages les plus inaccessibles d'y participer. Elle concerne la gestion de base et la mise en valeur de la bibliothèque ou du relais. Elle peut porter sur des thèmes culturels mal connus des bénévoles (les média audio-visuels, les divers types d'édition...), des genres littéraires particuliers (la science-fiction, le roman policier, la bande dessinée, le conte...). Elle répond aussi le plus souvent à des problèmes ponctuels, à des besoins vécus dans le quotidien par les dépositaires (réparation des ouvrages, par exemple) et correspond plutôt à ce que l'on pourrait appeler une formation/information, ou une formation/animation "à la carte".

Elle s'adresse à toutes les personnes qui n'ont pas le temps ou le désir de se consacrer à une formation plus longue. Elle est utile pour "dégrossir" certains problèmes, ou sensibiliser à des nouveautés. En général, ce type de formation est très apprécié par les participants. Ces différentes possibilités de formation courte paraissent faire office de formation continue pour les dépositaires qui ont suivi un des deux autres types de formation. En ce cas, sont-elles suffisantes, sont-elles efficaces?

### 2. Une formation longue ou "formation A.B.F." :

Il s'agit d'une formation débouchant sur l'obtention d'un diplôme, non validée (puisque le diplôme délivré ne bénéficie d'aucune reconnaissance statutaire officielle), mise en place par l'Association des Bibliothécaires Français. Elle a pour but de donner une formation professionnelle élémentaire à des personnes dont le niveau d'instruction est celui du brevet et qui travaillent dans une bibliothèque : bibliothèque municipale, mais aussi bibliothèque de comité d'entreprise, d'hôpital, de centre social, etc... Elle s'adresse donc à un public plus large que celui des dépositaires de B.C.P. Dix-sept centres (bibliothèques municipales ou B.C.P.) répartis sur l'ensemble du territoire dispensent cette formation, dont les frais d'inscription varient sensiblement d'un département à l'autre.

L'enseignement comporte une centaine d'heures de cours théoriques (bibliothéconomie, bibliographie, analyse d'ouvrages) et un stage de trois jours en bibliothèque. A l'issue du cycle a

lieu un examen national, sanctionné par un diplôme qui est en cours d'homologation (par le Ministère de l'Intérieur)...depuis plusieurs années!

La formation A.B.F. est unanimement reconnue mais aussi très contestée! Les principaux reproches qui lui sont adressés sont d'être à la fois trop lourde pour les bénévoles, trop axée sur des matières purement bibliothéconomiques (et en cela, une sorte de "décalque" du C.A.F.B. (7) ), finalement peu adaptée aux besoins des responsables bénévoles et peu pertinente pour le réseau complexe d'une B.C.P. Cependant, elle joue parfois un rôle de tremplin (dans une proportion très faible) vers une formation plus longue en vue de l'obtention du C.A.F.B. Cette formation approfondie n'est toutefois pas non plus sans poser des problèmes pour ceux qui veulent la suivre.

Mais, plus que de "formation A.B.F.", c'est de "diplôme A.B.F." dont il faudrait parler, vieux serpent de mer dans la profession! Son impact psychologique semble certain, et c'est pourquoi il est parfois utilisé comme un "outil de motivation" des bénévoles. Ces derniers pourtant sont conscients de l'absence de reconnaissance officielle, et de la quasi-inexistence de débouchés pour l'instant. La profession reste sceptique quant à son homologation, mais que celle-ci ait lieu ou non, quelles en seront les conséquences pour l'avenir? Pour l'heure, le diplôme n'est une référence que dans l'esprit de ceux qui le délivrent.

L'orientation actuelle est celle de l'utilisation du diplôme comme "label" et de la formation comme simple support pédagogique, comme cadre à aménager. Petit à petit, les B.C.P. se distingueraient de cette formation pour opérer un recentrage sur leurs préoccupations propres. Le troisième type de formation que nous allons étudier à présent relève en fait de la même logique, puisqu'il consiste en quelque sorte à utiliser certains "ingrédients" de l'A.B.F. et à en rajouter d'autres plus spécifiques à la gestion d'une petite bibliothèque rurale pour aboutir à un ensemble plus léger, plus souple, mieux ciblé et mieux adapté aux besoins locaux.

### 3. Une formation "intermédiaire" :

Quelques départements ont choisi depuis peu de confier la formation à un organisme privé de formation professionnelle qui se charge de programmer et d'organiser, en collaboration étroite avec la B.C.P., un cycle de formation locale et complète, sans sanction par un diplôme, qui tient compte des souhaits des personnes intéressées. Il s'agit, en général, d'un stage long d'une durée de dix jours en deux sessions où sont abordées les

---

(7) Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire.

questions relatives à la gestion d'une bibliothèque en milieu rural, à son animation, à ses rapports avec les partenaires locaux. Une partie de la formation est également consacrée à l'approche de divers genres littéraires et à la promotion du livre. Cette formule se situe donc à mi-chemin entre la première et la deuxième. D'après les premiers échos que nous avons pu en avoir, elle semble satisfaire à la fois les professionnels et les bénévoles formés.

Précisons que dans les faits, les B.C.P. proposent soit l'une des trois formules, soit la première et la deuxième, soit la première et la troisième, soit encore un savant dosage des trois (c'est le cas, par exemple, de la Drôme).

## II) LES AXES DE RECHERCHE

Cette toile de fond mise en place, le sujet pourrait se résumer en quatre questions fondamentales : quelle formation? Pour qui? Pour quoi faire? Et avec quels moyens? C'est pour répondre à ces questions que l'Association des Directeurs de B.C.P. souhaite une étude prospective qui définisse, à partir des réalités existantes, les meilleures formations possibles pour que le système s'améliore, et qui suggère propositions et pistes de recherche pour l'avenir. L'ensemble de l'étude devrait donc constituer une réflexion sur l'utilité et le rôle d'une formation, ses implications et les conditions qu'elle requiert pour être efficace. Elle permettrait également de faire une synthèse des multiples formations actuelles, initiatives parfois tâtonnantes, et d'établir quelques priorités en fonction des options des B.C.P. et des besoins en formation, tout en relevant les éventuels écueils à éviter. Il s'agit de définir clairement une formation et l'analyse préalable qu'elle nécessite, et d'inciter à trouver autant que possible une logique, une cohérence à des systèmes qui sont pour l'heure très hétéroclites.

Les recherches pourraient par conséquent s'organiser autour de trois axes principaux de réflexion :

- \* le problème de l'adéquation entre les motivations des bénévoles et les besoins des B.C.P.
- \* le problème des différents partenaires qui participent à la formation
- \* le problème des moyens nécessaires à la mise en oeuvre d'actions de formation.

## 1. Premier axe :

Conçue en termes d'offre et de demande (cette référence économique, réductrice et inapte à rendre compte avec justesse du phénomène, est néanmoins intéressante) l'organisation de cette formation pose deux séries de questions :

- \* d'une part, quels sont les besoins et les objectifs de la B.C.P.? Sa stratégie de formation ne devrait-elle pas être définie à partir d'une sorte de "cahier des charges"? Pour cela, une bonne analyse du réseau est nécessaire : s'agit-il d'un réseau reposant plutôt sur des dépôts mairies/écoles, sur des équipements associatifs, sur des relais-bibliothèques et des petites bibliothèques municipales? Selon les cas, le problème de la formation se posera différemment.
- \* d'autre part, quelles sont les motivations des bénévoles, quelle est l'intensité de leur demande de formation? Désirent-ils être rémunérés, ou simplement obtenir une reconnaissance, et laquelle? Quel rôle joue l'obtention du diplôme A.B.F.? Si pour beaucoup elle revêt un aspect valorisant, elle débouche pourtant rarement sur un emploi. Qu'attendent les dépositaires de cette formation : une compétence supplémentaire, une meilleure connaissance des livres, un épanouissement personnel, la satisfaction d'une soif d'apprendre? Certains bénévoles ont parfois du mal à se penser comme maillon d'un réseau départemental de diffusion du livre : la formation romprait alors leur sentiment d'isolement et permettrait d'établir de nouvelles relations avec le personnel de la B.C.P.

Le problème de la coïncidence entre les projets d'un directeur de B.C.P. et les desiderata d'un bénévole est aussi celui des "outils" de mesure des besoins à l'aune de la réalité des demandes. Enfin, comment évaluer les effets d'une formation, c'est-à-dire la plus ou moins grande satisfaction des besoins?

## 2. Deuxième axe :

La question des différents partenaires financiers ou dispensateurs des formations est particulièrement délicate : qui sont-ils? Quel rôle jouent ou pourraient jouer les délégations régionales du C.N.F.P.T.(8)? Quels sont les autres partenaires susceptibles d'intervenir, et à quel niveau?

Plus encore, dans quelle mesure la B.C.P. a-t-elle mission de former? Jusque-là en quelque sorte contrainte, du fait de la

---

(8) Centre national de la fonction publique territoriale, ex-C.F.P.C., Centre de formation des personnels communaux.

carence de l'Etat, elle n'y est tenue par aucun texte officiel. D'où, l'idée de certaines B.C.P. d'avoir recours à un organisme privé de droit commun.

### 3. Troisième axe :

Quels sont les moyens, notamment financiers et humains et les conditions d'organisation pratique, nécessaires à la mise en place de tel ou tel type de formation? Une formation suppose un financement : quel en est le coût, qui doit y participer et selon quels critères? L'absence de règles directrices dans ce domaine au niveau national entraîne de grandes disparités et met parfois en cause le principe même d'une formation. Une formation suppose aussi une équipe de formateurs qui l'encadre et la mise sur pied d'une organisation qui représente actuellement une surcharge de travail pour le personnel de la B.C.P. Est-il possible, souhaitable d'embaucher une personne supplémentaire pour la gestion et le suivi de la formation? Comment seront formés les formateurs?

En outre, quels sont les moyens dont peut disposer la B.C.P. pour susciter l'adhésion des gens qu'elle souhaite former? La formation, contrepartie de l'engagement bénévole, agit-elle sur lui jusqu'à en changer la nature? Les formules de formation doivent être assez attractives car cette option de "retour à l'école" du bénévole est à la fois pour ce dernier apport technique et charge qui prolonge sa participation désintéressée au service public. Enfin, les élus locaux doivent être convaincus des limites du bénévolat et de la précarité du système actuel : en ce sens, l'apport de services supplémentaires qui restent à définir, en échange de la participation des communes, peut se révéler un argument convaincant.

### III) QUELQUES REFLEXIONS GENERALES

Pour achever cette présentation, et sans préjuger des conclusions de l'étude à venir, nous émettrons quelques idées qui mériteraient un approfondissement ultérieur.

1. Le sujet pose le problème de la lecture publique en tant que véritable service public et surtout, reconnue comme tel. Or pour l'instant, ce service fonctionne, en partie, grâce à des personnes qui ne sont précisément pas vraiment reconnues, sans réel statut. La présence de ces non-professionnels est absolument indispensable. La formation serait-elle en ce cas une

façon de "légitimer" le service public? Ne pallie-t-on pas ainsi, à tous les niveaux (financement, organisation...), l'absence d'obligation légale. Dans quelle mesure le bénévolat, prolongement et substitut de l'action publique, affecte-t-il l'image de marque, de l'ensemble de la structure? A l'inverse, n'assure-t-il pas le meilleur lien possible avec les usagers? Et si l'on considère le bénévolat comme une étape nécessaire à la mise en place de nouvelles structures, dans quelle mesure la formation des dépositaires pourra-t-elle contribuer à celle-ci?

2. Nos premières recherches sur le problème de la formation tel qu'il se pose à l'heure actuelle nous paraissent traduire de façon assez significative les hésitations, les questionnements, les tâtonnements d'un secteur de la lecture publique qui s'est considérablement développé et "réveillé" ces dernières années et semble vouloir mieux marquer ses positions. Les B.C.P. ont peut-être trop longtemps vécu dans ce que l'on pourrait appeler un pragmatisme flou, une contrainte, au "bricolage". Nous avons d'ores et déjà perçu à travers les interrogations sur la formation, la volonté d'obtenir une reconnaissance de service public d'intérêt général. Dès lors, on pourra s'interroger sur la formation en tant que nouvelle mission des B.C.P. A ce jour, les plus anciennes ont une expérience de plus de quarante années de service de "ravitaillement" des communes, assorti d'actions plus ou moins importantes d'animation. Depuis le début des années 80, le paysage a beaucoup changé, les moyens se sont accrus et si redéfinition des missions il doit y avoir, les objectifs devront être ciblés différemment de ceux qui correspondent à la mission traditionnelle.

3. D'autre part, la formation constitue peut-être un enjeu interne pour les B.C.P., mais il n'est pas évident qu'elle soit, au même titre, une priorité pour les départements : les élus locaux peuvent ne pas toujours y être forcément sensibles et pour des raisons économiques évidentes, ils s'accommodent fort bien, au sortir de la décentralisation, de la situation actuelle. Si les missions traditionnelles sont à peu près acceptées et reconnues, l'idée de formation n'a sans doute pas encore suffisamment fait son chemin. Pourra-t-elle acquérir l'ampleur d'un aspect non négligeable de la politique culturelle départementale et locale? Pour que cette formation serve utilement, il importe que les bénévoles puissent disposer de structures matérielles (budget, locaux...) où leur nouveau savoir-faire pourra pleinement s'exercer. En quelque sorte, il faut mettre à leur disposition les moyens de tirer parti des acquis de leur formation. Les élus locaux sauront-ils en tenir compte?

De plus, une formation qui délivre un diplôme non officiellement reconnu peut-elle déboucher sur une véritable reconnaissance des compétences professionnelles? Est-il utopique de penser qu'un travail bénévole plus efficace incitera les élus

formation des dépositaires pour qu'elle contribue à celle-ci ?  
 mise en place de nouvelles structures, dans quelle mesure la  
 si l'on considère le dévolut comme une étape nécessaire à la  
 n'assure-t-il pas le meilleur lien possible avec les usagers ? Et  
 l'image de marque de l'ensemble de la structure ? A l'inverse,  
 prolongement et substitut de l'action publique, affecte-t-il  
 l'absence d'obligation légale. Dans quelle mesure le dévolut,  
 ainsi, à tous les niveaux (financement, organisation...),  
 façon de "légitimer" le service public ? Ne pallie-t-on pas

5. Nos premières recherches sur le problème de la formation  
 tel qu'il se pose à l'heure actuelle nous paraissent traduire de  
 façon assez significative les hésitations, les questionnements,  
 les tâtonnements d'un secteur de la lecture publique qui s'est  
 considérablement développé et "réveillé" ces dernières années et  
 semble vouloir mieux marquer ses positions. Les B.C.P. ont peut-  
 être trop longtemps vécu dans ce que l'on pourrait appeler un  
 pragmatisme flou, une contrainte au "pricolage". Nous avons  
 d'ores et déjà perçu à travers les interrogations sur la  
 formation, la volonté d'obtenir une reconnaissance de service  
 public d'intérêt général. Dès lors, on pourra s'interroger sur  
 la formation en tant que nouvelle mission des B.C.P. A ce jour,  
 les plus anciennes ont une expérience de plus de quarante années  
 de service de "rattachement" des communes, assorti d'actions  
 plus ou moins importantes d'animation. Depuis le début des  
 années 80, le paysage a beaucoup changé, les moyens se sont  
 accrus et si redéfinition des missions il doit y avoir, les  
 objectifs devront être cibles différemment de ceux qui  
 correspondent à la mission traditionnelle.

3. D'autre part, la formation constitue peut-être un enjeu  
 interne pour les B.C.P., mais il n'est pas évident qu'elle soit,  
 au même titre, une priorité pour les départements : les élus  
 locaux peuvent ne pas toujours y être forcément sensibilisés et  
 pour des raisons économiques évidentes, ils s'accrochent fort  
 bien, au sortir de la décentralisation, de la situation  
 actuelle. Si les missions traditionnelles sont à peu près  
 acceptées et reconnues, l'idée de formation n'a sans doute pas  
 encore suffisamment fait son chemin. Pour qu'elle s'accroche  
 l'ampleur d'un aspect non négligeable de la politique culturelle  
 départementale et locale ? Pour que cette formation serve  
 utilement, il importe que les bénévoles puissent disposer de  
 structures matérielles (budget, locaux...) ou leur nouveau  
 savoir-faire pour s'exercer. En quelque sorte, il  
 faut mettre à leur disposition les moyens de tirer parti des  
 acquis de leur formation. Les élus locaux sauront-ils en tenir  
 compte ?

De plus, une formation qui délivre un diplôme non  
 officiellement reconnu peut-elle déboucher sur une véritable  
 reconnaissance des compétences professionnelles ? Est-il utopique  
 de penser qu'un travail bénévole plus efficace incitera les élus

à rémunérer les "bénévoles" (du moins, ceux qui souhaitent l'être) ou même à créer un poste d'employé de bibliothèque pour ceux qui souhaitent être embauchés?

4. A long terme, la tendance est à la disparition des dépôts pour favoriser le développement des relais-bibliothèques et des bibliothèques municipales. En admettant que la formation permette la création de postes dans ces nouvelles structures plus stables et mieux organisées, les B.C.P. ne risquent-elles pas de perdre de leur utilité, du fait de l'autonomie croissante de celles-là? Verra-t-on apparaître un nouveau profil de poste de "professionnel en milieu rural"? De nouvelles relations devront alors être mises en place entre la B.C.P. et ses relais. L'offre de formation pourra-t-elle aider à négocier ces nouvelles relations? La B.C.P. ne pourrait-elle pas, par exemple, se consacrer en matière de formation, exclusivement aux actions de formation continue?

Ainsi, le problème de la formation des bénévoles conduit à s'interroger sur l'avenir même des B.C.P. Outre les questions classiques posées par la participation de bénévoles au service public, le sujet est à resituer dans un plus large contexte à la fois institutionnel et géographique : il a trait, d'une part, aux relations entre une institution bien établie, la B.C.P., et ses prolongements décentralisés qui lui sont essentiels. Il renouvelle, d'autre part, l'ancienne question de l'adéquation géographique optimale (départementale ou régionale) des structures administratives existantes, compte tenu de l'objectif de maillage des zones défavorisées, aujourd'hui modifiée par la perspective européenne.

Dans cette optique, nous tenterons d'apporter quelques éléments de réflexion dans le mémoire qui suivra ce projet de recherche.

\* \* \*

## METHODOLOGIE

### I) ELABORATION DE LA BIBLIOGRAPHIE

Il n'existe que peu de textes sur le bénévolat en bibliothèque de lecture publique, et a fortiori sur la formation des bénévoles en B.C.P.! En conséquence, le domaine des recherches bibliographiques a été élargi à trois types de documentation:

- \* la documentation relative aux B.C.P. et à leurs principes de fonctionnement
- \* la documentation touchant à différents aspects de la formation, et plus spécialement celle des adultes
- \* la documentation concernant le bénévolat de manière générale.

Dans un premier temps, la recherche a été entreprise dans trois revues professionnelles (Bulletin des Bibliothèques de France, Médiathèques Publiques, Livres-Hebdo) et deux bibliographies spécialisées :

- \* Développement culturel : livres et articles parus en... (un volume annuel). Ministère de la Culture et de la Communication, département des études et de la prospective. Paris : La Documentation française.
- \* Politiques culturelles, études et documents : 1976-1983. Ministère de la Culture, service des études et recherches. Paris : La Documentation française, 1986.

Dans son mémoire de D.E.A. (bg 2), Mme Blanc-Montmayeur a dépouillé systématiquement les trois revues et la première bibliographie pour la période 1970-1980, et a constaté une assez grande pauvreté en informations concernant les B.C.P. et la lecture publique en milieu rural. Pour la période postérieure, nous n'avons trouvé, sauf rares exceptions, que quelques réflexions générales et quelques témoignages très ponctuels, sans intérêt majeur pour le sujet.

Suite à ce travail, nous avons consulté des revues spécialisées sur le milieu associatif, sur l'éducation permanente (Pour, Education permanente), sur la recherche pédagogique et les affaires sociales (Revue française de pédagogie,...), sur le bénévolat (Volontariat au présent).

De nombreuses pistes de recherches et références ont été fournies par les différents organismes contactés ou recueillies

lors des rencontres effectuées jusqu'à présent (voir II) ci-dessous).

Bien entendu, l'abondante bibliographie de certains articles ou ouvrages de base a souvent permis de réorienter les recherches et d'en agrandir le champ.

Comme il a été indiqué plus haut, les thèmes retenus ont été les "B.C.P.", la "formation des adultes" et le "bénévolat". Il convient à présent de justifier et de préciser ce choix en trois parties, ainsi que de montrer les limites de chacune de ces recherches.

### 1. Sur les B.C.P. :

Mener une étude sur la formation des personnels des réseaux des B.C.P. exige de bien comprendre ce que sont ces réseaux, c'est-à-dire de connaître les structures et les moyens dont disposent les B.C.P. ainsi que leurs principes de fonctionnement. Il est également indispensable d'avoir une idée aussi précise et complète que possible de la place que tiennent les bénévoles et du rôle qu'ils jouent au sein de ce système. Cette recherche permet de découvrir les problèmes et les questions posés par une structure fondée sur le bénévolat.

C'est pourquoi une partie importante de la bibliographie est consacrée à des articles ou à des ouvrages plus ou moins généraux sur les B.C.P., leur organisation, leurs missions et leurs problèmes.

Une série de références se rapporte exclusivement à la B.C.P. de Saône-et-Loire, étant donné que le stage pratique en liaison avec cette étude se déroulera dans ce département, et que s'y effectuera donc l'essentiel des rencontres avec des bénévoles responsables de relais.

### 2. Sur la formation :

Outre les rares références concernant spécifiquement la formation des bénévoles des B.C.P., nous avons sélectionné quelques ouvrages et articles sur d'autres types de formation, mais toujours relatifs à la formation des adultes. Bien entendu, il y a eu floraison d'ouvrages (de valeur très inégale) sur la formation vers le milieu des années 70, consécutivement à la loi du 16 juillet 1971 qui réorganise la formation professionnelle continue. Cette littérature est donc souvent tournée vers le secteur privé et ses acteurs. Nous avons effectué un tri basé sur des critères de "généralité" : n'ont été retenus que les ouvrages qui présentaient un instrument théorique suffisamment général pour pouvoir être appliqué éventuellement à tout système

de formation, ou ceux qui exposaient des démarches intéressantes et transposables à d'autres domaines que celui des entreprises. Quelques titres concernent des aspects particuliers de la formation (pédagogie, analyse des besoins, évaluation).

Nous avons conscience que la majeure partie de ces ouvrages ne seront pas directement exploitables dans le cadre de cette étude. Ils ont pour but de servir à la fois de points de comparaison et de points de départ d'une réflexion sur la formation. Ils donnent les moyens théoriques de s'interroger sur la signification d'une formation d'adultes, ses enjeux, les problèmes qu'elle soulève, les différents types d'analyses qu'elle peut susciter. Ils permettent en fait d'aller au-delà d'une simple description (nécessaire mais non suffisante) de "l'existant", des formations qui ont été mises en place.

### 3. Sur le bénévolat :

La littérature sur le bénévolat est relativement abondante, mais la place qu'y tiennent les bibliothèques est réduite. Le secteur culturel est lui-même moins important que les autres champs d'action du bénévolat. En effet, le bénévolat associatif dans le domaine sanitaire et social, et s'adressant en général à des publics particuliers (personnes âgées, handicapés, immigrés, etc...), est sans doute le plus notoire. Ces associations forment elles-mêmes leurs bénévoles, souvent sur le tas ou sur la base d'un programme léger de petits stages pratiques répartis sur plusieurs mois. C'est aussi le cas dans le secteur culturel (cf. les associations "Peuple et Culture", "Bibliothèques pour Tous"). Hormis quelques ouvrages généraux et quelques témoignages, la bibliographie dans ce domaine est donc sérieusement limitée.

Sur le plan de la formation, les renseignements recueillis au niveau des associations portaient sur des statuts ou des milieux particuliers qui du point de vue de la comparaison nous ont paru n'apporter que peu d'éléments utiles.

## II) AUTRES DEMARCHES

Elles ont consisté à rédiger un questionnaire, à interroger certains professionnels et à prendre contact avec d'autres personnes ou organismes susceptibles de nous faire bénéficier de leur réflexion ou de leur expérience.

## 1. Le questionnaire et les différents contacts pris :

Par l'intermédiaire de la messagerie minitel et de la revue de l'Association des Directeurs de B.C.P. (Transversales), un appel a été lancé en direction des B.C.P. afin d'obtenir de la documentation sur les formations qu'elles ont mises en place. Seuls cinq départements (Aube, Haute-Savoie, Ile-et-Vilaine, Isère, Moselle) y ont pour l'instant répondu. Cet appel a donc été complété par un questionnaire simple et rapide à remplir (voir p.17 et 18), envoyé personnellement à chaque directeur de B.C.P. Cet envoi étant très récent, un seul questionnaire nous a été retourné à ce jour.

Cependant, pour faciliter notre tâche et pouvoir avancer dans notre réflexion, nous avons décidé d'axer de façon plus précise notre étude sur cinq B.C.P. qui, créées à des époques différentes, nous ont semblé représentatives de quelques types de réseaux départementaux que l'on peut retrouver au plan national. Il s'agit de la Côte-d'Or, du Rhône, de la Saône-et-Loire, de l'Ardèche et de la Drôme. Les directeurs des trois premières B.C.P. ont été interrogés sur les actions de formation engagées dans leur établissement; les deux autres personnes le seront au début de notre stage, mais d'ores et déjà la B.C.P. de la Drôme nous a fait parvenir un important dossier-formation.

Mme FROISSART, directrice de la B.M. d'Anthony, et responsable de la formation au niveau de l'A.B.F., a bien voulu répondre à nos questions quant aux activités de formation organisées et gérées par cette association.

Nous avons, d'autre part, pris contact avec divers organismes et personnalités susceptibles de nous aider :

- \* Mme AYRAULT (Bureau de la formation à la Direction du Livre et de la Lecture) et Mme PONCET (E.N.S.B.), au sujet de la réforme du C.A.F.B.
- \* MM. BOURBONNAUD et VIAL, chargés du secteur culturel au C.N.F.P.T.
- \* le Centre national du volontariat (Paris) et le Carrefour du volontariat (Lyon)
- \* M. JACQUIER-ROUX, chargé de formation au CEFREP (Centre d'études, de formation et de recherche pour les entreprises et les professions), responsable du stage "Olivre"
- \* M. le Commandant HERAUD, du Centre départemental d'incendie et de secours (Rhône), à titre de comparaison avec un service public qui, bien que n'ayant absolument pas les mêmes missions que les B.C.P., repose sur le même type d'organisation : structure centrale relayée dans les zones rurales du département par des sapeurs-pompiers bénévoles, dont la formation est toutefois réglementée au niveau national (Cf Brochure n° 1012 du Journal Officiel).

D'autres contacts sont prévus (M. RICHE, Délégation régionale du C.N.F.P.T.-Région Rhône-Alpes, Mme MOISY responsable de la formation à la B.C.P. du Rhône, etc...).

## 2. Remarques complémentaires :

Notons qu'une importante documentation "hors-normes" a été glanée à l'occasion de ces divers contacts et rencontres, source non négligeable de renseignements précieux et concrets, et complément indispensable à la bibliographie :

\* brochures, plaquettes, livrets de divers organismes (C.N.C.B.P.(1) de Massy, Centre Inffo, C.N.F.P.T., "Olivre", A.B.F., DELFRA(2)...)

\* bulletins d'information des "Associations des Amis de la B.C.P.", bulletins de liaison B.C.P./dépositaires, documents internes aux B.C.P. (lettres, comptes rendus, notes d'information, bilans financiers ou pédagogiques, programmes de cours, questionnaires...).

Remarquons enfin que si, pour le moment, l'essentiel de la recherche a porté sur le point de vue des directeurs et d'une manière générale des formateurs, nous aborderons l'opinion des "formés" et de ceux qui sont susceptibles de l'être durant le stage, période propice aux rencontres "sur le terrain". La méthode d'enquête auprès de ces personnes n'est pas encore précisément définie. La démarche pourrait être la suivante : élaboration d'un questionnaire adressé à une population assez nombreuse qui fournirait, outre les renseignements traditionnels (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle), des indications plus en relation avec la formation (état de la formation initiale ou niveau d'études, certaines pratiques culturelles, raisons du bénévolat en bibliothèque, utilité et souhait d'une formation); rencontres complémentaires avec un échantillon "représentatif" de bénévoles afin d'approfondir et d'affiner les (non)désirs et les (non)besoins de formation.

Pour ce faire, nous nous appuierons sans doute sur deux ouvrages méthodologiques :

\* GHIGLIONE, Rodolphe; MATALON, Benjamin. Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques. Paris : A. Colin, 1982. (Collection U. Série sociologie.)

Conseils pour structurer des questionnaires.

\* PINTO, Roger; GRAWITZ, Madeleine. Méthode des sciences sociales. Paris : Dalloz, 1971. (Précis Dalloz)

C'est essentiellement le Livre III sur les techniques documentaires qui nous intéresse, et plus particulièrement

---

(1) Centre national de coopération des bibliothèques publiques

(2) Développement local et formations Rhône-Alpes, organisme lié au Fonds Social Européen (Bruxelles)

les "techniques vivantes" : les divers types d'enquête et leurs étapes, le choix de la technique, la détermination de la population à étudier, l'interview, le questionnaire, leur analyse et interprétation.

\* \* \*

Villeurbanne, le 18 avril 1989

GEMMERLÉ Martine  
 Elève associée à l'Ecole Nationale  
 Supérieure de Bibliothécaires

A Mesdames et Messieurs les directeurs de B.C.P.,

Dans le cadre de mes études à l'E.N.S.B. et à la demande de l'A.D.B.C.P., je prépare un mémoire sur la formation des personnels des réseaux départementaux des B.C.P. (bénévoles et employés communaux). Je souhaiterais donc obtenir quelques renseignements sur les actions de formation engagées dans ce sens par votre B.C.P. et, à cet effet, ai l'honneur de vous demander de bien vouloir remplir ce questionnaire de façon aussi complète et précise que possible. Je vous remercie d'avance pour votre participation.

Il va de soi que ce questionnaire ne s'adresse pas aux B.C.P. qui ont déjà répondu à mon appel. Je les remercie vivement de leur collaboration et les prie de m'excuser pour cette "répétition".

- ① Proposez-vous une formation longue de type A.B.F.? OUI  NON   
 (50-100 H. de cours, stage, examen pour le diplôme)

Si oui, quel est le support (lieu et organisation)  
 de cette formation?

B.M.  B.C.P.

Autre \_\_\_\_\_

- ② Organiser-vous une formation courte, c'est-à-dire des journées ponctuelles "à thème" ou des stages très courts pouvant être suivis indépendamment les uns des autres? OUI  NON

Autre(s) formule(s) \_\_\_\_\_

- ③ Avez-vous choisi de confier la formation à un organisme privé? OUI  NON

Si oui, lequel? \* \_\_\_\_\_

- ④ Financement:

- Association des amis de la B.C.P.  
 C.N.F.P.T.  
 Conseil général  
 Conseil régional  
 Autres \* \_\_\_\_\_

⑤ Y-a-t-il dans votre B.C.P. une personne rémunérée (à temps complet ou partiel) pour s'occuper de la formation? OUI  NON

Si non, pensez-vous que ce serait souhaitable ou utile à l'avenir? OUI  NON

⑥ Avez-vous effectué des enquêtes sur la formation auprès de vos dépositaire (analyse des besoins, des demandes, évaluations...)? OUI  NON

⑦ Pensez-vous que votre réseau départemental repose essentiellement sur

- des équipements sociaux-culturels, associatifs
- des dépôts en mairies et/ou en écoles
- des bibliothèques-relais pouvant être considérées comme des petites ou moyennes B.M.
- autres \_\_\_\_\_

(Indiquez éventuellement quelques pourcentages)

-----

\* Veuillez s.v.p. développer les sigles des organismes et donner leur adresse voire joindre toute documentation à ce sujet.

Questionnaire à retourner au plus vite à:

GEMMERLÉ Martine  
46 Bd du 11 Novembre 1918  
69100 VILLEURBANNE

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre à ce questionnaire toute documentation de la B.C.P. relative à ces formations. Elle ne pourra que compléter utilement ce questionnaire. Merci.

## BIBLIOGRAPHIE

### I) LES B.C.P.

#### A. GENERALITES

1. "L'accès au livre dans les petites communes et en milieu rural". Dans : Actes du colloque lecture et bibliothèques publiques, Hénin-Beaumont, 20-21 novembre 1982. Lille : Office régional de la culture et de l'éducation permanente, 1983, p.167-188.

Plusieurs interventions sur le thème du livre dans un environnement rural, au centre duquel se trouvent les B.C.P. Un premier intervenant situe le contexte en soulignant les traits spécifiques du monde rural. Puis il est question d'une bibliothèque intercommunale d'un département non encore pourvu d'une B.C.P.; des actions d'une association regroupant des bénévoles et des professionnels de la lecture publique; d'un nouveau poste de "chargée de formation" à la B.C.P.; des activités d'une "B.C.P. moyenne". Le débat qui suit ces interventions aborde l'essentiel des problèmes que rencontrent les B.C.P., tant au niveau des moyens techniques et humains dont elles peuvent disposer, qu'au plan de leurs missions (notion de service public, formation des dépositaires) et de leur rôle dans le développement de l'initiative locale.

2. BLANC-MONTMAYEUR, Martine. Les chemins de la lecture dans les petites communes : bibliobus, dépositaires et lecteurs. Etude du département de l'Essonne. D.E.A. de sociologie et économie de la vie locale, Paris X, 1981.

Ce mémoire se propose de répondre à quelques-unes des nombreuses questions que soulève l'activité des B.C.P., essentiellement au niveau des dépôts et de leurs responsables. Est-il possible, par exemple, d'établir des liens entre la sociologie des dépositaires et le fonctionnement des dépôts? La première partie procède à une analyse bibliographique, la deuxième est centrée sur la B.C.P. de l'Essonne, et la troisième étudie les dépôts pour adultes et les dépositaires de cette même B.C.P. La conclusion retrace les étapes d'une année de stage de formation organisé par la B.C.P.

3. BONY, Françoise. "Les associations et le livre." Dans : Livres-Hebdo, 1984, Vol.VI, N°24, p.74-75.

FERRAND, Christine. "Bernadette Seibel : le foisonnement des associations ne facilite pas le travail du sociologue. Dans : Livres-Hebdo, 1984, Vol.VI, N°24, p.76-78.

Deux articles relatifs à une rencontre nationale de responsables d'associations et de bibliothèques. On y découvre le milieu associatif avec lequel les B.C.P. et les B.M. sont souvent amenées à collaborer.

4. BONY, Françoise. "Comment fonctionne un dépôt dans une B.C.P.". Dans : Livres-Hebdo, 1982, Vol.IV, N°8.

Interview de François Rouet à propos de son étude sur les dépôts des B.C.P. (bg 9).

5. BONY, Françoise. "La décentralisation à l'examen des bibliothécaires et des élus". Dans : Livres-Hebdo, 1988, N°9.

Bilan au terme de deux années de décentralisation : le point a été fait avec les acteurs les plus concernés, les directeurs de B.C.P. et les présidents de Conseils Généraux.

6. GERMANAUD, Marie-Claire. "La B.C.P. et l'école". Dans : Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, T.30, N°3-4, p.246-253.

Cet article se propose de donner, à partir d'une analyse historique, quelques pistes de réflexion sur les rapports institutionnels B.C.P./école. Il souligne les problèmes rencontrés par les réseaux qui sont encore largement tournés vers le monde scolaire. Car si la collaboration entre l'école et la bibliothèque fait l'objet d'un large consensus au niveau du principe, les formes que doivent revêtir les rapports entre les deux institutions sont à l'origine d'un débat entre bibliothécaires et enseignants, ainsi qu'à l'intérieur de chacune de ces professions. Le texte s'interroge également sur le devenir de ces B.C.P. dans le nouveau cadre de la décentralisation.

7. "Journées des bibliothèques centrales de prêt (24 et 25 mars 1982)". Dans : Bulletin des Bibliothèques de France, 1982, T.27, N°11, p.595-606.

Compte rendu de la réunion des directeurs des 94 B.C.P. Quatre carrefours ont été organisés. Retenons-en deux sur les thèmes suivants : "les rapports de la B.C.P. avec l'école" et "un réseau pour la lecture publique dans le département", où sont évoqués à plusieurs reprises les problèmes de formation des responsables de dépôts.

8. PINGAUD, Bernard; BARREAU, Jean-Claude. Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture : rapports au Ministre de la Culture. Paris : Dalloz, 1982.

L'ouvrage concerne l'ensemble des problèmes du livre, et formule les principes et les modalités d'une politique globale de la lecture publique et de la documentation. Dans le cadre de notre étude, seule la quatrième partie du deuxième rapport sera retenue, et plus particulièrement :

- \* le rôle de la B.C.P., p.171-172
- \* une note sur le bénévolat, p.177-178
- \* la formation professionnelle et le statut des personnels, p.181-190
- \* en annexe, une enquête auprès des B.C.P., p.233-237.

9. ROUET, François. Les dépôts des bibliothèques centrales de prêt. Ministère de la Culture et de la Communication, service des études et recherches, Paris, 1981.

Etude très complète qui a pour but de faire mieux connaître les dépôts dans leur ensemble et, dans quelques B.C.P., d'approfondir leurs caractéristiques et leur fonctionnement. Une première partie présente "le système des B.C.P." et fournit des données détaillées sur les dépôts. La deuxième partie centre son analyse sur les dépôts de quatre B.C.P. : typologie très précise des lieux de dépôts et profil sociologique des dépositaires. Un document d'approche statistique et normative, mais qui fourmille de renseignements précieux.

10. SEIBEL, Bernadette. L'animation dans les bibliothèques centrales de prêt : pratiques nouvelles ou innovation. Ministère de la Culture et de la Communication, service des études et de la recherche, 1978.

Cette étude a pour objet de définir la place et le rôle impartis aux activités "d'animation" parmi les modes d'action des B.C.P. Les moyens d'action et les différentes formes d'activité des B.C.P. en matière de distribution du livre sont analysés avec précision. La deuxième partie consacre plusieurs pages à "l'aide aux dépôts", et plus spécialement aux "actions de formation" (p.85-101). Bien que l'étude ne concerne que l'année 1975, et donc seulement 67 B.C.P., elle est extrêmement intéressante et utile pour bien comprendre la notion de réseau ainsi que les relations entre la B.C.P. et ses dépôts, et notamment l'utilisation que font les dépôts de la B.C.P.

11. VANDEVOORDE, Pierre. Les bibliothèques en France. Rapport à Monsieur le Premier Ministre. Paris, Ministère de la culture, 1981.

A travers l'analyse des différents types de bibliothèques, exposé de leur situation et propositions pour assurer leur

développement. Quoique déjà un peu périmé sur certains aspects, il s'agit d'un document important qui fait un point extrêmement sérieux sur la lecture publique en France. Un chapitre est consacré aux B.C.P., où sont expliqués leur fonctionnement et les problèmes qu'elles rencontrent, et où l'on propose que "les dépositaires soient formés spécialement à la B.C.P."

12. YVERT, Louis. "A propos des normes du groupe de travail sur les B.C.P.". Dans : Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, T.30, N°3-4, p.202-222.

L'auteur présente les travaux qui lui ont permis l'établissement, en janvier 1982, de normes relatives aux B.C.P. (qui n'ont été publiées que de façon très partielle). Elles sont assorties de considérations historiques (évolution des missions depuis 1945, élaboration des différents plans de développement) et de réflexions sur le rôle des B.C.P. et leur avenir, notamment dans le cadre de la décentralisation. Cet article très dense est enrichi d'un appareil de notes et références, dont les principaux textes officiels relatifs aux B.C.P.

13. YVERT, Louis. "Décentralisation et bibliothèques publiques : les bibliothèques des collectivités territoriales". Dans : Bulletin des Bibliothèques de France, 1984, T.29, N°4, p.269-297.

Texte intégral d'un rapport établi à la demande du Directeur du livre et de la lecture, qui étudie les conséquences de la décentralisation sur les bibliothèques des collectivités territoriales. En annexe, des éléments pour un projet de loi sur les bibliothèques publiques et une synthèse sur les missions des B.C.P.

#### B. LA B.C.P. DE SAONE-ET-LOIRE

14. BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET DE SAONE-ET-LOIRE. "Départementalisation de la B.C.P.", Tru(bi)blicion, 1985-1986, N°11-12-13-14.

Bulletin édité par la B.C.P., numéro spécial sur la décentralisation, constitué d'un lexique de la B.C.P, où l'on peut relever les termes "Bénévole" (p.15) et "Formation" (p.25). Résultat d'une enquête menée par la B.C.P. en janvier 1986 sur le profil sociologique des animateurs des petites bibliothèques (p.55-57).

15. BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET DE SAONE-ET-LOIRE. Servez-vous de la BCP71 : principes de fonctionnement et objectifs de la Bibliothèque centrale de prêt de Saône-et-Loire. 1985, doc. multigr.

Un exemple de ce qui constitue une sorte de "cahier des charges" d'une B.C.P. Les principes qui y sont décrits permettent de situer exactement le champ d'action de la B.C.P., les objectifs poursuivis, les missions à remplir, c'est-à-dire de déterminer une véritable politique de la lecture publique. Une rubrique sur "la B.C.P. et la formation professionnelle".

16. CALENGE, Bertrand. "Comment fonctionne une B.C.P.? l'exemple de la Saône-et-Loire". Dans : Livres-Hebdo, 1984, Vol.VI, N°17, p.64-66.

17. DOUBROFF, Olivier; CALENGE, Bertrand. Bibliothèques intercommunales. 1988, doc. multigr.

Ce document, réalisé à l'initiative du Conseil Général de Saône-et-Loire, mène une réflexion sur "l'optimisation de la desserte, par la Bibliothèque centrale de prêt, des zones rurales en Saône-et-Loire. II confirme, de manière prospective, une orientation prise par la B.C.P. pour la politique de desserte de son réseau. Dans ce nouveau cadre de l'intercommunalité, la formation des responsables prend une place encore plus importante (p.87-89).

18. SCHMIDT, Frédéric. Une bibliothèque dans un pays rural : lecture et lecteurs à Saint-Gengoux-le-National. Rapport de stage, D.E.S.S. de sociologie appliquée à l'action locale, Lyon II, 1985.

Etude sur le développement d'une petite bibliothèque de foyer rural dans une commune de la Saône-et-Loire. Le terrain choisi permet de comprendre le fonctionnement et l'organisation d'une "bibliothèque de pays", et de nous faire découvrir des responsables bénévoles "en situation" (p.47-68).

19. UNTERSTELLER, Marie-Marguerite; CALENGE, Bertrand. "Deux B.C.P. parmi d'autres". Dans : Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, T.30, N°3-4, p.228-233.

L'article donne une vision d'ensemble de deux B.C.P. qui s'opposent par l'âge et la taille, mais aussi par le mode de fonctionnement. La B.C.P. du Bas-Rhin privilégie l'intervention directe, tandis que celle de la Saône-et-Loire quadrille systématiquement le territoire d'un réseau de bibliothèques placées sous la responsabilité des communes. Les problèmes de formation des bénévoles sont évoqués à plusieurs reprises, ainsi

que la départementalisation perçue soit comme une remise en cause du service public, soit comme un renforcement du rôle de la B.C.P. en tant que "structure d'équilibre".

### C. QUELQUES TEXTES OFFICIELS

20. Ordonnance n°45-2678 du 2 novembre 1945, relative à la création des bibliothèques centrales de prêt.

21. "Missions et objectifs des B.C.P. : circulaire du Directeur du livre du 17 juillet 1978 adressée aux directeurs des B.C.P." . Dans : Bulletin des Bibliothèques de France, 1978, T.23, N°9-10, p.525-534.

Trois orientations sont préconisées :

- \* rendre plus vivants les dépôts de livres et développer les actions d'animation
- \* abandonner progressivement les actions de documentation purement scolaire
- \* développer les engagements réciproques B.C.P.-communes pour instituer des "relais" de lecture tendant à se transformer en bibliothèques municipales.

22. Lois du 07.01.1983 (article 95 sur les B.C.P.) et du 22.07.1983 (article 60 sur les B.C.P.), relatives à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.  
Décret d'application n°84-503 du 26.06.1984.

23. Loi du 26.01.1984 : dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

24. "Cirulaire n°85-2316 du 1er août 1985 portant sur les missions, moyens et fonctionnement des bibliothèques centrales de prêt". Dans : Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, T.30, N°3-4, p.304-311.

Relative aux missions des B.C.P., à leurs moyens, aux modalités de leur action et à leur rôle dans la coopération entre bibliothèques, cette circulaire doit constituer "l'axe de travail des B.C.P.". Il y est, entre autres, énoncé qu'en matière de formation professionnelle la B.C.P. peut "travailler en collaboration avec le Centre de formation des personnels communaux" et "organiser elle-même des cycles d'enseignements élémentaires".

## II). LA FORMATION

### A. BESOINS ET DEMANDES DE FORMATION

25. BARBIER, Jean-Marie; LESNE, Marcel. L'analyse des besoins en formation. Champigny-sur-Marne : R. Jauze, 1986. (Sciences Humaines).

Qui analyse les besoins de qui? et pour qui? Telles sont les questions que les auteurs ont reprises à leur compte pour proposer une réflexion d'ensemble sur le problème des besoins en formation. Cette étude est une conceptualisation des différents types théoriques ou niveaux d'utilisation de l'analyse des besoins, et porte à la fois sur les moments constitutifs des pratiques de formation et sur les mécanismes sociaux de définition des besoins.

26. CHEVROLET, Daniel; GAUTUN, Roger. "L'analyse du vécu professionnel comme préalable à la compréhension des besoins de formation". Dans : Education permanente, 1983, N°69, p.73-83.

Considérant la formation comme un phénomène complexe, obéissant à de nombreuses sources inconscientes, individuelles, sociales, institutionnelles, etc..., l'auteur se demande comment, dès lors, clarifier les attentes, les désirs, mais aussi les angoisses venant modeler le besoin de formation. Il tente de le comprendre à travers la relation d'une expérience concrète, et aboutit dans sa conclusion à la distinction entre "besoins" de l'institution (censés être objectifs) et "attentes" des bénéficiaires (censées être subjectives). Selon lui, pour peu que l'on s'écarte de l'analyse rituelle des besoins, il n'y aurait guère d'adéquation entre ces besoins et ces attentes.

27. JOSSO, Christine. "Des demandes aux processus de formation : les apports de l'approche biographique". Dans : Education permanente, 1984, N°72-73, p.87-96.

Les demandes de formation sont analysées à partir d'une approche individuelle et collective, et sont insérées dans les processus individuels et collectifs où elles prennent place et sens. L'article montre les apports de l'approche biographique à la compréhension du processus de formation de l'identité individuelle, et les limites et apports d'une approche systémique à la compréhension du processus de formation de l'identité professionnelle.

## B. ASPECTS PEDAGOGIQUES

28. BESNARD, Pierre. Sociopédagogie de la formation des adultes. Paris : Les Editions E S F-Entreprise moderne d'édition, 1974. (Information et formation).

L'ouvrage traite essentiellement du thème de l'éducation permanente. Son intérêt pour nous réside dans les chapitres consacrés aux "déterminants sociologiques et culturels", où est analysée l'inscription d'une formation dans une structure sociale et où sont abordés des thèmes relevant d'autres disciplines (les opérations intellectuelles, les motivations à apprendre, la demande de formation). Une partie importante de l'ouvrage étudie de manière approfondie une situation "d'animateurs de/en formation".

29. BOUTINET, Jean-Pierre. "Logique de la formation initiale, logique de la formation continue : contribution à une réflexion sur l'action, l'expérience et la pratique. Dans : Education permanente, 1983, N°68, p.85-107.

L'auteur jette d'abord un double regard sur ce qu'est le monde de la formation, regard empirique sur les situations rencontrées et regard théorique sur les discours tenus. Puis il analyse la logique de chacune des deux formations, la formation continue des adultes étant définie comme "logique de la pratique et expérience du temps" et étudiée dans le champ de la pédagogie.

30. CASPAR, Pierre. Pratique de la formation des adultes. Paris : Les Editions d'organisation, 1976.

Ouvrage de "pédagogie pour non pédagogues", concret et directement utilisable, mais plutôt axé sur la formation des adultes en entreprise. Certains propos restent cependant suffisamment généraux pour pouvoir être appliqués à d'autres formations. On retiendra ainsi, par exemple, l'analyse des situations de formation (les gens ont-ils envie de se former?... ) et les méthodes et moyens (diagnostic et définition des objectifs, survol d'un éventail de méthodes...).

31. HONORE, Bernard. Pour une pratique de la formation : la réflexion sur les pratiques. Paris : Payot, 1980.

Réflexion sur la notion de "pratique", celle-ci devant donner au formé le sens de ce qu'il fait dans un ensemble, et l'amener à exercer sa réflexion sur sa pratique de formation. L'auteur montre que cette réflexion consiste à en différencier et activer tous les aspects : situation, temps, dynamisme, organisation, finalité. Les aspects individuels, collectifs, méthodologiques des pratiques sont donc étudiés ainsi que les objectifs et les moyens de leur mise en oeuvre.

32. JOSSO, Christine. "Que savons-nous des projets de formation continue et que faire de ce savoir?". Dans : Education permanente, 1986, N°86, p.99-112.

L'auteur pose la question de savoir comment les formateurs et les responsables de formation peuvent gérer leur projet de formation dans les activités éducatives qu'ils mettent en place. Elle expose les contextes d'émergence des demandes de formation et les dimensions présentes dans un projet, qui éclairent l'intentionnalité des sujets et des acteurs engagés dans des activités de formation continue.

### C. EVALUATION DES FORMATIONS

33. DOMINICE, Pierre. "La contribution de l'évaluation au processus de formation des adultes". Dans : Pour, 1977, N°55, p.47-55.

Il y a formation lorsque des adultes deviennent, grâce à une action éducative, plus autonomes et enrichissent leur rapport à l'environnement et au changement. Partant de ce postulat, l'auteur prône la prise en charge par les adultes de l'action éducative (autoformation) et donc de l'évaluation (autorégulation). Dans cette optique, l'évaluation a une fonction "formative". Elle est conçue comme une voie conduisant l'action éducative vers des effets formateurs, et peut favoriser ces effets au lieu de se borner à en faire le constat externe. Former les adultes est une chose, apprendre comment ils se forment en est une autre tout aussi indispensable.

34. GAROCHE, Françoise. "L'analyse paradoxale : trialectique et système. Méthodologie de formation et d'évaluation". Dans : Revue française de pédagogie, 1986, N°75, p.27-33.

Cet article très intéressant pose les bases d'une méthodologie de formation des enseignants et d'évaluation d'un système de formation qui prend en compte d'une part l'interaction des systèmes sociaux qui traversent ces formations, et d'autre part une propriété liée aux mécanismes d'apprentissage. La notion de "situation paradoxale" est proposée comme articulation conceptuelle entre la dynamique externe (interaction des systèmes sociaux) et la dynamique interne (processus d'apprentissage) de l'objet d'étude. Cette méthodologie, intitulée "analyse paradoxale", est destinée à transformer les situations paradoxales vécues, qui inhibent les apprentissages, en situations motrices des apprentissages. Cette approche ouvre des perspectives nouvelles dans le champ de la formulation d'objectifs et l'évaluation formative en particulier.

35. LE BOTERF, Guy; DUPOUEY, Paul; VIALLET, François. L'audit de la formation professionnelle. Paris : Les Editions d'organisation, 1985.

Cet ouvrage justifie et décrit la pratique de l'audit, c'est-à-dire l'étude critique des systèmes de formation professionnelle en vue de préparer des décisions (de recentrage ou d'aménagement) motivées par la recherche d'une plus grande efficacité. La présentation théorique et méthodologique est complétée par des fiches techniques concernant l'application d'un audit à des aspects particuliers des systèmes de formation (la fonction de direction, les fonctions de formation et de programmation, la fonction évaluation, etc...).

36. LE BOTERF, Guy. "Réflexion sur l'évaluation et le diagnostic des systèmes éducatifs. Dans : Pour, 1977, N°56, p.57-67.

L'auteur a pour but de définir clairement et utilement les termes "évaluation" et "diagnostic". Il analyse l'évaluation des "effets" produits, du fonctionnement du système, des objectifs du système, pour aboutir à une définition du diagnostic.

37. LESNE, Marcel; MINVIELLE, Yvon. "Dix thèses sur l'évaluation en formation des adultes". Dans : Pour, 1977, N°56, p.5-15.

Ce texte se présente comme une "première problématique" permettant de penser la question de l'évaluation des formations d'adultes dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette problématique se situe à mi-chemin entre les ensembles de notions hétérogènes qui permettent de décrire une pratique (une situation) et un ensemble structuré de concepts rendant compte des faits d'évaluation. Les dix thèses formulées ont été regroupées autour de trois grands axes : la question de l'évaluation, comment poser le problème de l'évaluation, une réponse possible.

38. VIALLET, François. L'ingénierie de la formation. Paris : Les Editions d'organisation, 1987.

Toutes les questions qu'il faut se poser pour créer, imaginer et rendre performante une formation. Selon l'auteur, le champ de la formation est trop souvent le domaine du "bricolage", des essais sans suite, des résultats méconnus. Son livre cherche à montrer qu'il est possible de construire ou de réformer une formation de façon scientifique, claire, en réunissant un maximum de chances de réussite. Par une démarche rigoureuse, et à l'aide de quatre grands types de situation, il propose des méthodes, outils et principes d'action qui s'appliquent tant au secteur privé que public, et il s'adresse à tous ceux qui cherchent à gérer la formation comme un investissement.

#### D. FORMATION DES BENEVOLES EN BIBLIOTHEQUES

39. BUFFLIER, Anne-Françoise. La formation des dépositaires bénévoles dans les bibliothèques centrales de prêt de la région Rhône-Alpes. Mémoire de D.S.B. : Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, Villeurbanne, 1987.

Cette recherche se veut le reflet de la démarche suivie par les huit B.C.P. de la région Rhône-Alpes, depuis la prise de conscience d'un besoin par les différents partenaires jusqu'à la réflexion commune sur l'avenir de la formation. Cependant, si elle a le mérite de décrire parfaitement les différentes formules, on aurait peut-être pu souhaiter une réflexion un peu plus critique et plus approfondie sur les divers types de formation, leur enjeu et les problèmes de fond qu'ils soulèvent.

40. FROISSART, Françoise. "La formation élémentaire". Dans : Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 1988, N°140, p.36.

Présentation synthétique de la "formation A.B.F." : but, enseignement, diplôme.

41. GUILHEM, Geneviève. "Le temps de lire : la formation à la lecture dans l'Essonne". Dans : Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, T.30, N°3-4, p.258-265.

Bilan d'une expérience de quatre années de formation des dépositaires, par la personne qui occupa un poste à plein temps de "bibliothécaire chargée de formation". L'article constitue un bon exemple d'action de formation collective à long terme, et présente de façon claire et concrète quels étaient les objectifs de la B.C.P., ses atouts, ses difficultés et les problèmes rencontrés au niveau des responsables bénévoles et de l'organisation pratique des différentes activités. L'auteur souligne le fait que cette expérience a permis d'établir des liens étroits entre la B.C.P. et les bibliothèques municipales.

42. RICHE, Jean-Bernard. Problématiques de formation des bénévoles en bibliothèques de lecture publique : étude de situation en Isère et Charente-Maritime. Mémoire de maîtrise : Sciences de l'éducation, Lyon II, 1988.

Réflexion pertinente sur les problèmes que soulèvent le bénévolat et la formation dans une optique de véritable lecture publique. Partant du constat d'une situation "paradoxe", qui est l'immixtion d'une population de bénévoles dans un secteur culturel en expansion où la professionnalisation est unanimement reconnue, l'auteur pose deux questions fondamentales : de quelle manière et jusqu'à quel point le bénévolat peut-il s'exercer au sein de la lecture publique? dans quelle mesure les démarches de formation auprès des bénévoles, visant à les intégrer dans la

profession, ne sont-elles pas un handicap pour cette profession? Pour y répondre, après avoir défini précisément le cadre et les acteurs, l'auteur s'appuie sur les résultats d'une enquête conduite par des questionnaires très détaillés adressés aux bénévoles d'une part et aux professionnels d'autre part (p.33-35 et p.107-123). L'exploitation rigoureuse de ces données lui permet ainsi de jeter un regard très critique sur la proposition de formation elle-même et sur les limites du bénévolat, ainsi que sur la situation de la profession en rapport avec cette démarche de formation ("sorte de mise en cause implicite de la profession").

## E. MANUELS

43. ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. Le métier de bibliothécaire : cours élémentaire de formation professionnelle à l'intention du personnel des médiathèques publiques. Paris : Promodis-Editions du Cercle de la Librairie, 1988.

Huitième édition entièrement refondue du manuel de l'A.B.F., où est exposé le programme de la formation du même nom.

44. GERMANAUD, Marie-Claire. Créer et animer une bibliothèque : en milieu rural, dans les petites agglomérations, à l'hôpital, dans l'entreprise. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1986.

Conseils pratiques pour tous les responsables de petites bibliothèques.

## III). LE BENEVOLAT

### A. GENERALITES

45. CHAZAUD, Pierre. Le bénévolat de dévouement : une conduite de valorisation narcissique et d'innocentement. Thèse 3e cycle : Psychologie : Lyon II : 1978.

Cette étude a pour but de comprendre comment et pourquoi l'individu s'insère dans le champ du bénévolat, en analysant l'articulation de la personne bénévole et du système socio-culturel en jeu. Elle nous intéresse essentiellement pour le premier chapitre (p.1-47) qui s'attache à définir et à

classifier le bénévolat, les autres chapitres se focalisant sur un type spécifique de bénévolat (celui dit "de dévouement", où l'objectif altruiste et caritatif est prédominant).

46. COUSTE, Jacqueline. "Apport du travail bénévole au développement économique : évolution prévisible". Dans : Volontariat au présent, 1988, N°44, p.1-4.

Rapport présenté pour le colloque sur "le travail non salarié", organisé par le commissariat Général du Plan avec le concours de la C.E.E. en décembre 1987. Définition du travail bénévole. Son rôle dans la vie sociale et économique.

47. LE NET, Michel; WERQUIN, Jean. Le volontariat : aspects sociaux, économiques et politiques en France et dans le monde. Paris : La Documentation française, 1985. (Notes et études documentaires, 4780).

L'ouvrage donne une description complète et précise du volontariat (définitions et restrictions, typologie, psychologie, sociologie...) et cherche à répondre aux questions fondamentales, à savoir l'origine et la signification de cette fonction, les apports du volontariat dans nos sociétés modernes, les motifs du volontaire, les réactions et les interventions des pouvoirs publics. Cette notion de volontariat fait toujours référence à un cadre associatif.

48. PORTE, Bernard; NISON, André; MADIOT, Guy; TEMPLIER, Joseph. L'initiative bénévole...une société réinventée. Paris : Les Editions E S F, 1976. (Pratiques sociales).

Partant de la situation actuelle du bénévolat, les auteurs sont amenés à s'interroger sur la nature de ce "phénomène", sur ses conflits, ses problèmes, son avenir. Placé au centre du dispositif social, le bénévolat représente, selon eux, "la démocratie en acte". La réflexion est ponctuée de cinq interviews de militants bénévoles dont l'une a pour contexte une petite commune rurale de 644 habitants. L'ouvrage fait assez bien le tour de la question, sans être d'un optimisme béat.

49. TRIOMPHE, Annie; CAYE, Christian. "L'action sociale volontaire en France". Dans : Revue française des affaires sociales, 1982, N°2, p.105-103.

Il s'agit d'une réflexion globale sur l'évolution du bénévolat en France, sur le développement des réseaux associatifs et l'émergence de "nouveaux bénévoles", qui se recrutent parmi toutes les catégories socioprofessionnelles.

50. UNION NATIONALE INTERFEDERALE DES OEUVRES ET ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX (Ed.). Temps vides-Action féconde : guide des bénévoles et aides volontaires. Paris : Les Editions E S F, 1971.

Ouvrage pratique où l'on considère que l'engagement dans la voie du bénévolat, pour être valablement offert et accepté, suppose un choix réfléchi basé sur la double connaissance de l'action proposée par l'organisme et de la capacité du bénévole à y répondre. Quelques considérations sur l'action bénévole et une fiche pratique sur "les aptitudes souhaitées des bénévoles".

#### B. BENEVOLAT EN BIBLIOTHEQUE

51. BOUCHARD, Marcel. "La place des bénévoles dans une B.C.P.". Dans : Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, T.30, N°3-4, p.244-245.

Réflexions d'un bibliothécaire canadien sur le problème des bénévoles. Selon lui, il est illusoire de fonder entièrement un service public sur le bénévolat pur; mais il est également illusoire de croire que les plus petites communes pourront financer totalement un service de bibliothèque.

52. SIMON, Jean. "Intervention à l'INEP". Dans : Médiathèques publiques, 1982, N°63, p.22-25.

Réflexions et doléances d'un bibliothécaire bénévole en milieu hospitalier.

\* \* \*





\* 9 5 4 6 4 7 C \*